

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 99 (1954)  
**Heft:** 2

## Titelseiten

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

---

# REVUE MILITAIRE SUISSE

Rédaction-Direction: Colonel-brigadier Roger Masson

Rédacteur-Adjoint: Major Georges Rapp

Administration: Lt-colonel Ernest Buetiger

Editeurs et expédition: Imprimeries Réunies S. A., av. Gare 33, Lausanne  
(Tél. 23 36 33 — Chèq. post. II. 5209.)

Annonces: Publicitas S. A., succursale, rue Centrale 15, Lausanne

---

ABONNEMENT: Suisse: 1 an Fr. 12.—; 6 mois Fr. 7.—; 3 mois Fr. 4.—  
Etranger: 1 an Fr. 15.—; 6 mois Fr. 8.—; 3 mois Fr. 4.50

Prix du numéro: Fr. 1.50

---

## Le nouveau canon de 20 mm. de nos troupes de DCA

---

Parmi les points importants du renforcement de notre défense nationale figure le renouvellement de nos armes de défense contre avions. Le Conseil fédéral vient d'accomplir un sérieux pas en avant en décidant l'acquisition d'un nouveau canon de DCA de 20 mm.

Les qualités qu'on attend des armes de DCA sont, entre autres :

- une grande maniabilité, c'est-à-dire que le canon doit pouvoir tirer à 360° et le pointage s'effectuer très rapidement ;
- le temps de vol du projectile doit être très petit, puisque l'avion se déplace, aujourd'hui, à d'énormes vitesses, pendant que le projectile parcourt le chemin du canon au but ; la vitesse initiale devra donc être très élevée ;
- les appareils de pointage, s'ils peuvent être très précis lorsque les servants ont le temps de pointer tranquillement sur l'avion, doivent être extrêmement simples dès que